



NAITRE ET VIVRE

Association Nationale Reconnue d'utilité publique – loi 1901
5 rue de la Pérouse- 75116 PARIS - Tél: 01.47.23.05.08
Site internet : www.naitre-et-vivre.org - Email : contact@naitre-et-vivre.org

Association pour l'étude et la prévention de la mort inattendue du nourrisson et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit.

Compte rendu de la réunion Naitre et Vivre du Vendredi **30 septembre 2011**
"Solliciter ou participer à une association d'accompagnement au deuil peut-il m'aider dans mon parcours de parents endeuillés".
Animée par Françoise Plunian, de l'association ADEP 56 (dans le Morbihan)

A l'occasion de la rencontre le 1^{er} octobre à Paris du réseau des associations de deuil périnatal (où 39 associations réparties sur l'ensemble de la France, se sont retrouvées pour partager et échanger sur leurs pratiques), NAITRE ET VIVRE a sollicité Mme Françoise PLUNIAN, fondatrice et présidente de l'association ADEP 56, pour nous apporter des réflexions sur le thème de cette rencontre.

Madame Plunian nous a présenté l'action menée par ADEP 56 « Accompagner le deuil périnatal » dans le département du Morbihan.

ADEP 56 : Il s'agit d'une association dont le but est l'accompagnement des familles endeuillées par la mort d'un bébé pendant la grossesse, à la naissance ou dans les premiers jours de vie, l'accompagnement de nouvelles grossesses après un tel drame, et la sensibilisation du public sur les conséquences du deuil périnatal. « On accompagne la VIE, pas la mort »
www.adep56.org, contact : adep56@wanadoo.fr

Françoise PLUNIAN qui a elle-même vécu trois deuils, et élevé trois enfants, a créé cette association **en 2005**, après avoir traversé des années difficiles, dit-elle. Le constat est que dans ces situations, les parents ne veulent pas sombrer, ils veulent s'en sortir, et cela est possible en devenant acteurs. Il ne s'agit pas de faire du misérabilisme.

« Le but est de permettre aux parents :

- de briser l'isolement, (souvent provoqué par les parents eux-mêmes), renforcé par l'isolement social
- d'avancer dans leur deuil, en acceptant de vivre leurs émotions, de pleurer...et en acceptant aussi les changements qui arrivent
- de se reconstruire, en s'appuyant sur leur capacité à rebondir
- et de redonner un sens à leur vie. »

Les parents s'adressent à ADEP 56 le plus souvent sur les conseils du milieu médical (hôpitaux, maternités), ou grâce au bouche à oreille, ou encore par l'orientation du réseau associatif, et parfois ils ont eu connaissance de l'association par la presse, ou par internet (le site est récent).

L'accompagnement des familles consiste en un soutien des parents et des enfants aînés. Cela peut se faire de plusieurs façons possibles : entretiens individuels ou en couple, groupe d'entraide de parents, ateliers pour enfants.

Françoise Plunian insiste sur la première étape indispensable : une rencontre avec Françoise Plunian ou une autre accompagnante de l'Adep56. Cela lui permet dit-elle de présenter aux parents le fonctionnement des groupes d'entraide et d'évaluer leur « capacité » à s'y intégrer.

Est proposé au sein d'ADEP 56 :

Un groupe d'entraide: Il permet un réel accompagnement et repose sur quelques principes. Il s'agit d'une écoute empathique, sans jugement, et dans l'anonymat, les animatrices ne sont pas des professionnelles mais toutes des bénévoles formées à l'accompagnement de personnes en deuil et à l'animation de groupe d'entraide. Il se base sur l'idée que « le deuil appartient à l'endeuillé ».

Les attentes des parents vis à vis du groupe sont de pouvoir échanger, parler, partager, d'être soutenus, écoutés, de manière à peu à peu accepter la réalité et retrouver confiance en l'avenir.

La participation au groupe demande beaucoup d'énergie.

Ce n'est pas un lieu où on ressasse, un lieu de misérabilisme, un lieu où on se nourrirait de la souffrance des autres. C'est un lieu de témoignage, d'écho, de résonance, où on trouve la présence et le soutien des autres, une qualité d'écoute, un respect, et qui fait relativiser sa propre souffrance et permet une reconstruction intérieure.

Le groupe est « ouvert » : des nouveaux parents arrivent à tout moment (à la différence des groupes fermés, organisés dans d'autres structures). Il est demandé de venir dire « au revoir » aux autres quand on décide de ne plus venir. Il se compose d'une dizaine de parents au maximum (plutôt 6 à 8 en général), se réunit une fois par mois, en soirée (19-21h). Il y a un groupe à Vannes, un à Lorient. Chaque groupe est animé par deux animatrices formées, et d'une « observatrice » (qui se forme ainsi pour devenir plus tard animatrice).

Dans un tel groupe, tous les participants ont en commun d'être passés par là, de pouvoir en parler, de choisir de rencontrer d'autres parents. Cela leur permet de se sentir « normal » en présence d'autres personnes qui les comprennent.

La fonction du groupe est de créer du lien social, d'aider à accepter la réalité de la mort d'un bébé, d'aider à se reconstruire, et son rôle est parfois d'assurer un relais avec d'autres soutiens complémentaires : psychologies, conseiller conjugal...

L'accompagnement des enfants en deuil, les frères et sœurs aînés, consiste en des ateliers : 6 séances de 2 heures, qui s'adresse à des enfants d'âge scolaire, maternelle et primaire. Ils réalisent « mon petit journal », avec une animatrice. L'enfant y participe après un premier entretien familial avec les deux animatrices spécialement formées à l'accompagnement des enfants qui intègrent un groupe en total accord de l'enfant, des parents et des animatrices.

Il n'y a pas encore eu d'atelier s'adressant à des enfants « puinés » (né après un enfant décédé)

La formation des accompagnants : stage d'observation, formation d'animatrice sur 3 jours auprès de l'association François-Xavier Bagnoud.

Une « supervision » mensuelle est assurée par une psychologue.

Une synthèse de chaque groupe est faite, en « intervision ».

D'autres activités proposées aux familles ont eu lieu :

- rencontres du nouvel an, avec galettes et ensuite lâcher de ballons (70-80 personnes)
- un bulletin « à tire d'aile »
- un atelier de calligraphie avec l'AMICADEP
- les ballons de souvenir (200 personnes sur le site choisi)
- un atelier d'écriture d'un petit livre, en 10 séances

ADEP 56 a organisé des formations pour le secteur médicosocial, à l'intention des professionnels. Les formateurs sollicités sont rémunérés.

Au niveau institutionnel : ADEP 56

- a un agrément UDAF
- a signé une convention avec les CH de Lorient et de Vannes
- est représenté au comité des usagers des hôpitaux
- est en lien avec les 6 autres associations sur le deuil du département 56 (brochure d'info)

Actuellement, les limites que l'association rencontre sont liées au nombre et à la disponibilité des animatrices, et au petit nombre de bénévoles pour monter des projets... Elle veut être vigilante à bien faire ce qu'elle peut faire et à maintenir une qualité d'écoute.

Naître et Vivre remercie bien chaleureusement Françoise Plunian de nous avoir présenté ainsi l'activité d'ADEP 56, d'avoir expliqué et répondu aux questions des parents présents après sa présentation, et de nous permettre ainsi de réfléchir pour nous-mêmes à ce que nous pouvons améliorer ou imaginer pour l'avenir.